CRÉATION D'UN OFFICE DES PRESTATIONS EN NATURE

« Le Comité d'action qui, depuis 1921, s'est constamment attaché à démontrer aux Pouvoirs publics, l'intérêt d'une collaboration allemande en nature, réclame et en attendant prie le Gouvernement d'organiser un Comité inter-ministériel, afin qu'un programme précis soit tracé et qu'ainsi, la France dévastée, puisse largement bénéficier des fournitures allemandes à partir du 1er septembre, date de la deuxième annuité du plan Dawes.

Un prochain Congrès à Lille

L'assemblée généale enregistre avec satisfaction le succès des premières conférences de propagande dans les grandes villes de France.

« Elle remercie les populations visitées, du Midi et du Sud-Ouest, pour l'accueil si cordial réservé à ses délégués, encouragés à continuer leur tâche.

« Décide d'organiser un Congrès des Sinistrés, à Lille, au début de l'automne, avec le concours de toutes les organisations qui voudront bien s'associer à cette initiative du Comité d'action des Régions Dévastées ».

A l'issue de l'assemblée, le bureau du Comité est allé remettre cet ordre du jour à M. Jammy Schmidt, sous-secrétaire d'Etat aux Régions Libérées.

Les crédits aux sinistrés

Une commission va établir leur répartition

Paris, 10. — Samedi se réunira à Paris, sous la présidence de M. Jammy-Schmidt, sous-secrétaire d'Etat aux Finances pour les régions libérées, une Commission composée des Préfets et des Parlementaires des départements dévastés, qui effectuera la répartition des crédits accordés pour les R. L. entre les différents départements et, dans chacun d'eux, entre les diverses catégories de dommages.

Il y a environ trois ans qu'une Commission semblable n'avait pas fonctionné. Elle se réunira désormais, en principe, chaque mois.

La vie de plus en plus chère

Le Nord et l'Alsace-Lorraine ont le coefficient le plus élevé

Paris, 10. — Le bulletin de la statistique générale de la France et du Service d'observation des prix donne pour le mois de juin 1925, les renseignements suivants. Les prix sont ramenés à la base de 100 en juillet 1914 :

Prix de gros. — Mars 1925 : France, 524 ; Royaume Uni, 170 ; Suède, 168 ; Tchécoslovaquie 1.034 ; Suisse, 170 ; Pays-Bas, 155 ; Belgique, 546 ; Italie, 719 ; Etats-Unis 166 ; Japon, 215.

Avril 1925 : France, 523 ; Royaume-Uni, 167 ; Suède, 163 ; Tchécoslovaquie, 1.019 ; Suisse, 160 Allemagne, 131 ; Pays-Bas, 151 ; Belgique, 538 ; Espagne, 190 ; Italie, 717 ; Etats-Unis, 161.

Mai 1925 : France, 531 ; Suisse, 163 ; Italie, 719.

Prix de détail. — Mars 1925 . France (Paris), 415 ; Royaume-Uni, 170 ; Suède, 171 ; Tchécoslovaquie, 904 ; Suisse, 173 ; Allemagne, 146 ; Pays-Bas, 156 ; Belgique, 511 ; Espagne, 190 ; Italie, 624 ; Etats-Unis, 148.

Avril 1925 : Paris 409 ; Royaume-Uni, 167 ; Suède, 170 ; Tchécoslovaquie, 901 ; Allemagne, 144 ; Belgique, 506 ; Espagne, 189 ; Italie, 620 ; Etats-Unis, 148.

Mai 1925 : Paris, 418 ; Belgique, 502.

Indices de la dépense d'une famille ouvrière de quatre personnes établis par quelques Commissions régionales d'études relatives au coût de la vie (base de 100 en 1914) :

Paris (1er trimestre 1925) : Alimentation, 403 ; chauffage et éclairage, 370 ; logement, 200 ; divers, 440 ; ensemble, 386.

Nancy (décembre 1924) : Alimentation, 381 ; chauffage et éclairage, 384 ; logement, 210 ; habillement, 380 ; divers, 327 ; ensemble, 352.

Dijon (avril 1925) : Alimentation, 435 ; chauffage et éclairage, 420 ; logement 212 ; habillement, 460 ; divers, 432 ; ensemble, 422.

Lyon (15 avril 1925) Alimentation, 398 ; chauffage et éclairage 262 ; logement, 222 ; habillement, 314 ; divers, 427 ; ensemble, 351.

Grenoble (30 avril 1925) : Alimentation, 439 ; chauffage et éclairage, 360 ; logement, 250 ; habillement, 340 divers, 350 ; ensemble, 438.

Marseille (24 avril 1925) : Alimentation, 461 ; chauffage et éclairage, 411 ; logement, 281 ; habillement, 468 ; divers, 349 ; ensemble, 427.

Bordeaux (31 mars 1925) : Alimentation, 432 ; chauffage et éclairage, 453 ; logement, 215 ; habillement, 440 ; divers 335 ; ensemble, 391.

Rouen (avril 1925) Alimentation, 343 ; chauffage et éclairage, 393 ; logement, 260 ; habillement, 410 ; divers, 492 . ensemble, 380.

La statistique générale ne comprend pas LILLE parmi les villes pour lesquelles on donne des renseignements. Elle donne toutefois, en ce qui concerne les prix de détail, les indices par région pour février 1925.

Voici les renseignements : indices par régions, février 1925, base 100 en 1914, pour la France entière, 442 ; NORD, 458 ; Est, 438 ; Sud-Est 442 ; Midi, 430 ; Ouest, 425 ; Alsace-Lorraine 458.

Les fonds électoraux

Paris, 10. — La commission d'enquête sur l'origine des fonds électoraux a entendu, ce matin, Inghels, ancien député, qui a renouvelé ses précédentes accusations.

Il a en outre déclaré que de gros industriels ont versé des sommes pour la campagne électorale et ont fait campagne contre lui avec l'argent des sinistrés.

PROCHAIN DISCOURS DE M. CAILLAUX

Beauvais, 10. — M. Caillaux, ministre des Finances, se rendra dimanche prochain à Beauvais, où il présidera un banquet de 1.500 couverts organisé par les jeunesses laïques de l'Oise.

Il sera accompagné de M. Antériou, ministre des Pensions, de M. Jammy Schmidt, sous-secrétaire d'Etat aux Régions Libérées et d'un certain nombre de parlementaires de la région.

M. Caillaux prononcera à cette occasion un important discours politique, qui sera transmis par radiotéléphonie dans toute la France.

La Guerre au Maroc

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

Déclarations du Président du Conseil

En ce qui concerne la question du Maroc, il a déclaré en substance qu'il croit qu'on arrivera à un accord franco-espagnol et à une politique de collaboration qui rendra plus facile la soumission du Rif.

Cette collaboration peut, pour le moment, être dirigée contre le trafic des armes suivants les accords de la Société des Nations.

Les négociations de Madrid pourraient donner naissance à une collaboration trilatérale avec les rifains fidèles.

Il faut faire comprendre aux rifains que leur propre intérêt est d'accepter nos conditions afin qu'on établisse une paix durable.

Arrivée à Alicante

Alicante, 10. — Les cinq avions dans lesquels ont pris place MM. Painlevé, Laurent-Eynac, le général Jacquemont et les journalistes parisiens, sont arrivés à midi à Alicante, après avoir effectué une excellente traversée.

M. Painlevé a déjeuné à la cantine du terrain d'aviation. Il a été salué par le général Pacheco, gouverneur militaire et par MM. Simon, consul de France, accompagné d'une délégation.

Un chantage communiste

Paris, 10. — M. Doriot, député communiste, a donné lecture hier, au cours de la séance de la Chambre, d'une lettre qui aurait été adressée par M. Vatin-Pérignon, chef de cabinet du résident général au Maroc à M. Pierre Lyautey, neveu du maréchal.

Suivant des renseignements recueillis, il résulte que le prétendu destinataire n'a jamais reçu cette lettre et qu'une information judiciaire est ouverte pour faire la lumière sur cette affaire.

Plainte déposé

Paris, 10. — On annonce que M. Pierre Lyautey prie de faire savoir qu'il n'a jamais reçu la lettre communiquée hier à la Chambre et reproduite ce matin par l « Humanité » et qu'il dépose une plainte à ce sujet.

NOS MORTS DU MAROC

La municipalité lilloise envoie ses sympathies aux familles des victimes

Terriblement la mort sinistre fauche là-bas sur la terre meurtrière du Maroc l'existence de nombreux petits soldats de France.

La région Lilloise n'est pas épargnée, hélas !.. Hier dans ces colonnes nous signalions la douloureuse odyssée et l'héroïsme si simple, si grand par cela même, du petit Lillois Raymond Druelle frappé en pleine jeunesse, à l'âge de 21 ans.

Aujourd'hui, d'autres morts encore sont à signaler, concernant des soldats dont la famille habite Lille.

Devant ces deuils qui frappent si cruellement la grande cité des Flandres, le Maire de Lille, Roger SALENGRO, douloureusement ému, a pensé avec raison que la simple annonce par la ville des décès aux familles éprouvées ne suffisait pas. Après en avoir délibéré avec certains de ses collègues du Conseil municipal, il a décidé en effet, d'envoyer le chef de service de l'Etat-Civil, M. Desrousseaux, porter aux familles, de vive-voix, les condoléances de la ville de Lille.

On nous communique, en outre, la note suivante, émanant de l'Mairie :

« **Avisé de la mort au Maroc : 1° dans un combat le 19 mai, du caporal Raymond DRUELLE du 13me Tirailleurs ; 2° dans un combat le 25 mai, du sergent Auguste DEBUCQUOY du 73me Tirailleurs, tué d'une balle à la tête.**

Roger SALENGRO, Maire de Lille, en son nom, comme au nom du Conseil Municipal, a prié les familles des victimes d'agréer l'assurance de sa sympathie douloureusement émue. »

— Nous avons pû rencontrer M. Desrousseaux au retour de sa douloureuse mission.

« C'est un pénible devoir qui m'incombe. — nous a-t-il déclaré. — la douleur des braves gens que je vais voir est navrante. La démarche que j'ai faite près d'eux de la part de M. le Maire de Lille, les a fort touchés et ils m'en ont exprimé leur reconnaissance. »

— Nous avons dit hier ce qu'était le jeune Raymond Druelle. Des renseignements que nous avons pu recueillir sur Auguste Debucquoy, il ressort que ce sergent a fait la grande guerre et que, désirant une vie toute d'activité, il réengagea au 73e Tirailleurs.

— En dernière heure, nous apprenons une troisième mort. Celle du sous-lieutenant Emile Podvin, dont les parents demeurent 100, rue d'Isly, à Lille. Notification du décès a été faite mercredi dans l'après-midi. Dans le cours de la journée de jeudi, une visite de condoléances sera faite de la part du Maire de Lille.

Grève à Tanger

Tanger, 10. — Les ouvriers du bâtiment se sont mis en grève pour protester contre la vie chère.

On ne signale aucun incident.

Le salaire des ouvriers dans les entreprises d'Etat

Chose étrange, depuis 1912, aucune évaluation de salaires minima pour les ouvriers d'entreprises de Travaux publics n'a encore été faites. Depuis la guerre, on s'est basé sur les prix établis pour le reconstitution.

Dans le but d'ouvier à cette négligence, une réunion de Commission a eu lieu mercredi, à la Préfecture, sous la présidence de M. F. Leroy, secrétaire général.

Les éléments d'appréciation faisant défaut, on ajourna toute décision. Des chiffres seront apportés à une réunion ultérieure. On verra alors s'il y a lieu d'établir un barème des salaires minimum payés aux ouvriers, ou s'il est préférable d'entériner les accords établis entre entrepreneurs et ouvriers

LE TEMPS D'AUJOURD'HUI

Beau Vent de Nord-Est, 2 à 4 mètres. Ciel brumeux, peu nuageux ou nuageux. Température minimum 15°.

La Journée Sportive

CYCLISME

Les succès des Cycles Denève-Duléior

Circuit de Tourcoing, 50 klm. 2e Vandendonck Georges.

Circuit de Sailleul, 60 klm. : 1e Joseph Boudart.

Lens-Lens et retour 55 klm. : 3e Herphelin ; 5e Dagbert.

Maison de vente, 105, rue du Marais, Canteleu-Lomme.

A LA FÉDÉRATION DES CLUBS CYCLISTES DU NORD

Course nationale. — La Fédération des Clubs Cyclistes du Nord rappelle à tous ses membres, juniors compris, que seule la course Lambersart-Cassel et retour organisée par M. Lemahieu, Avenue de Dunkerque, est autorisée pour le dimanche 14 juin 1925. Des sanctions seraient prises contre les coureurs en défaut.

Réunion du Comité. — Les membres de la Fédération sont invités à assister à la réunion extraordinaire qui aura lieu le lundi 15 juin, à 20 heures, au siège, 10, Grand'Place, Lille.

Après le Grand Prix Darbilly. — Tous les commissaires ayant suivi cette course, sont priés d'envoyer immédiatement leur rapport au siège de l'U.V.L., 12, rue Cambrai, l'épreuve ne pouvant être homologuée qu'après réception des dits rapports.

LE GRAND PRIX L. DESPRET

C'est le 21 Juin, que le Vélo Sport des Bois Blancs organise son annuel Grand Prix qui porte le nom de son actif président, Léon Despret.

Cette épreuve, qui se disputera sur le parcours Lille-Lens et retour, soit environ 70 klm., est ouverte aux membres de la Fédération des Clubs Cyclistes du Nord Engagements : 4 fr. 50.

Le même jour, le Premier Pas WALTON, épreuve réservée aux coureurs de moins de 16 ans, se disputera par séries éliminatoires. Engagement : 2 fr. 50.

Les engagements pour les deux épreuves sont reçus dès maintenant au siège du V.S.B.B., chez M. Thuytschaever, 133, Avenue de Dunkerque, à Lille.

COURSE CYCLISTE A TOURCOING

Le dimanche 21 juin, à 14 heures, aura lieu une course cycliste sous les règlements de l'U.V.F., dite le « Grand Prix Racer », organisée par le « Cyclo Club Tourquennois » pour 4e catégorie et débutants, sur un circuit de 105 kilomètres, 1.500 fr de prix. Itinéraire : Départ au siège, 13, rue de Roncq rue de la Latte, rue Racine, octroi de Tourcoing Petit Menin, Clef des Champs, rue de la Latte, vers Roncq, rue du Dronckaert, Gd-Route jusqu'au Blanc Four, route de Linselles, place de Linselles, Chapelle de Blaton, (tourner à gauche, route de Bondues), (tourner à gauche, rue de Lille), Jambon, Croix Blanche, Cabu, Pied de Bœuf, Dronckaert, Bondues (tourner à droite) et rue de Roncq, 5 fois le tour, soit 105 klm.

Les engagements sont reçus dès à présent et jusqu'au départ chez M. Louis Beuque, 13, rue de Roncq, Tourcoing, accompagnés de la somme de 4 francs. La remise des dossards se fera à partir de 14 heures, chez M. Louis Beuque, d'où les coureurs prendront le départ à 14 h. précises.

La remise des prix se fera le 1er juillet.

LE BREVET CYCLO-TOURISTE

L'épreuve aura lieu pour la seconde fois Dimanche 28 Juin

Le Touring Club de France, représenté dans notre région par la sympathique délégué départemental, M. Vandeputte, institue un brevet de cyclo-tourisme délivré aux personnes des deux sexes âgées de plus de 18 ans, membres du T.C.F., qui couvrent, à bicyclette 150 kilomètres dans un délai de maximum de 13 heures.

Le premier brevet disputé dans le Nord l'an dernier, a enthousiasmé les quelques dizaines de touristes qui y participèrent et qui se rendirent compte ainsi que l'on pouvait tracer, dans le Nord, un itinéraire touristique de 150 kilomètres dans des régions ravissantes

M. Vandeputte invite donc les touristes désireux de se voir décrocher le Brevet de Cyclotouriste du T.C.F., à prendre part à la randonnée organisée dans ce but le dimanche 28 juin prochain. Les inscriptions sont reçues moyennant le droit de 10 fr. (dont 5 non remboursés en cas d'échec) par M. Vandeputte, délégué départemental du T.C.F., 43, boulevard de la Liberté, à Lille. Clôture le 21 juin au soir. L'affiliation au Touring Club de France (10 francs par an) donne droit de participation à l'épreuve, non compris le droit d'inscription.

LE GRAND PRIX GÉNIDOT-PERLESS

C'est le Dimanche 28 Juin que se courra le **Grand Prix GENIDOT-PERLESS.**

Cette épreuve se déroulera sur le parcours Lille-Cassel et retour.

Plus de 600 fr. de prix viendront récompenser les vainqueurs de cette belle compétition.

Les engagemnest sont reçus dès maintenant au siège du Cyclo Club St-Maurice, 56, rue du Faubourg de Roubaix.

Le droit d'engagement dossard compris, est fixé à 4 fr. 25.

LE GRAND PRIX D'HARNES

Cette course annuelle a obtenu un grand succès et les sportifs ont pu admirer les belles performances des vainqueurs qui sont : 1er Lollain G., 2e Debar F., 3e Lefebvre G., 4e Aramand A., 5e Leborgne, 6e Demeyere, 7e Lallain H., 8e Van dee Leen, 9e Rampelberg, 10e Van Vassenber, 11e Fl évet, 12e Calhot, 13e Dorms, 14e Bara, 15e Hauslau.

PELOTE BALLE

FÉDÉRATION NATIONALE de la PELOTE-BALLE

Dimanche prochain, à 8 h. 30 du matin, Place d'Armes, Café de Paris, à Valenciennes, grande réunion privée des membres du Comité Fédéral.

Ordre du jour : 1. Championnats fédéraux ; 2. Congrès Fédéral de Valenciennes ; 3. Examen des réclamations au sujet des balles pelotes françaises ; 4. Divers.

Le Bureau Fédéral rappelle aux Sociétés affiliées la circulaire du 10 mars et les obligations édictées par l'assemblée générale du 23 mars. A Maubeuge, il insiste tout particulièrement auprès des retardataires sur les points suivants :

1. Envoi immédiat au secrétaire général : a) des programmes en vue des dernières dispositions à prendre pour l'organisation des championnats fédéraux b) des dossiers visant les propositions des distinctions honorifiques des sociétaires comptant au moins 20 ans de service effectif dans le sport balliant et ayant fait preuve de grand dévouement à cete cause ;

2. Retour du trésorier au trésorier des listes de souscription en vue de l'achat du Fanion fédéral ;

3. Congrès fédéral et Grande Journée de la Pelote-Balle définitivement fixée pour le 4 octobre 1925 à Valenciennes.

D'HENRY, Correspondant fédéral.

JEU DE BALLE

GRANDE RÉUNION SPORTIVE A LILLE

La Société de jeu de balle organise le dimanche 14 juin pour la Journée des Sports, des fêtes de Moulins-Lille, une grande réunion sportive à laquelle sont conviées les commissions de Valenciennes, Anzin, Hénin-Liétard, ainsi que celle de Bruxelles-St-Gilles qui sera au nombre respectable de 100 amateurs qui accompagneront leurs 4 équipes pour notre lutte internationale.

A cet effet, il y aura : à 9 h. 30, réception à la gare de Lille ; à 10 h., visite à l'Institut Pasteur ; à 10 h. 30, visite au Palais des Beaux-Arts ; à 11 h. 30 réception à la mairie de Lille ; à 19 h. 30, banquet à la Porte de Paris ; à 14 h., ballodrome du boulevard des Ecoles, grande lutte internation le de balle au gant entre les équipes de Bruxelles (les Grenadiers), St-Gillse (Decroix), Lille (Dupire) et Lille (Samyn).

COURSE A PIED

LES FÊTES DE MOULNIS-LILLE

Voici les prix qui seront attribués aux diverses courses à pied (100, 400, 1500 mètres) organisées pour le 29 juin, sous les auspices du Comité des fêtes de Moulins-Lille

Course de 100 mètres : 1er prix 30 fr. ; 2e 20 ; 3e 8 ; 4e 7 francs.

Course de 400 mètres 1er prix 20 fr. ; 2e 15 ; 3e 10 ; 4e 8 ; 5e 7 francs.

Course de 1500 mètres : 1er prix 30 fr. ; 2e 20 ; 3e 15 ; 4e 10 ; 5e 8 ; 6e 7 ; 7e 5 francs.

Les engagements sont reçus dès ce jour et jusqu'au 28, à 12 heures, chez M. Georges Nicolle, 2, rue de Condé.

HIPPISME

COURSES A LE TREMBLAY

1re COURSE. — 1. Rechotunia R. Enquet, g. 39.00 p. 27.00. — 2. Pierrefitte II, M. Brethes, p. 46.00.

2e COURSE. — 1. Golden Clear, G. Stern, g. 54.00 ; p. 21.00. — 2. Miss Mac Kinley, A. Ealing, g. 20.00 — 3. Sonate T. Duyor, p. 36.00.

3e COURSE. — 1. Jacqueline's Legend, C. Herbert, g. 26.50 ; p. 20.00. — 2. Benuasil, G. Vatard, p. 98.50.

4e COURSE — 1. Darial, D. Torterolo, g. 30.00; p. 16.50. — 2. Guéry, F. Williams, p. 80.00. — 3. Abbots Nymph, J. Clay, p. 131.00.

5e COURSE. — 1. Hourvari, R. Brethes, g. 46.00; p. 55.00. — 2. Mektoub, Ch. Childs, p. 37.00 ; p. 31.00.

6e COURSE — Lucknow, M. Amossé, g. 37.00 ; p. 19.00. — 2. Belle Rose, M. Brethes, p. 27.50.

Après l'accord des alliés à Genève

LES ALLEMANDS VEULENT « METTRE DES BATONS DANS LES ROUES »

Berlin 10. — En présence des informations diverses qui sont publiées par la presse allemande et la presse étrangère touchant la teneur de l'accord franco-anglais, les milieux autorisés berlinois estiment qu'il convient d'attendre les réponses officielles française et anglaise à l'offre de pacte de garantie faite au gouvernement du Reich, réponses qui, d'après es déclarations des ministres alliés, parviendraient très prochainement à Berlin.

Ces milieux déclarent toutefois qu'ils ne sauraient souscrire à un arrangement d'après lequel la France serait autorisée, en cas d'agression non justifiée de la Pologne ou de Tchécoslovaquie par l'Allemagne, à utiliser les territoires de la zone rhénane démilitarisée, comme base d'opérations militaires.

Les milieux de droite s'efforcent d'influencer l'attitude du cabinet et l'opinion publique et assurent que tous les partis seront d'accord pour rejeter les nouvelles suggestions françaises.

L'ACCORD N'INTÉRESSE PAS LE CANADA

Ottawa, 10. — En réponse à une question le premier ministre a déclaré aujourd'hui à la Chambre canadienne que le Canada n'est pas partie contractante à l'accord franco-anglais, concernant la garantie des frontières du Rhin.

La réponse au Reich

Genève, 10. — L' « Agence Havas » donne des nouvelles indications sur la réponse qui sera envoyée vraisemblablement vendredi à l'Allemagne et qui a été approuvée par le gouvernement britannique.

La note française, est inspirée du vif désir de voir les négociations en vue d'un pacte de sécurité, aboutir à un résultat favorable. Avant d'aller plus avant dans la négociation d'un pacte, il est nécessaire de savoir si l'Allemagne est disposée à assumer les obligations indispensables, en entrant dans la S. D. N. ; il est aussi nécessaire de bien préciser que la confusion d'un pacte de sécurité avec l'Allemagne, ne saurait entraîner aucun novation des droits et obligations contenus dans le traité de Versailles.

Pour la Belgique comme pour la France, le pacte ne doit pas porter atteinte aux conventions d'occupation des territoires rhénans.

La France reconnaît que les traités possibles d'arbitrage entre l'Allemagne et les puissances à l'ouest du Rhin, constitueraient un complément naturel d'un pacte rhénan et demande expressément que ces traités s'appliquent à tous les conflits.

Accidents de travail

LA CONFÉRENCE DE GENÈVE A VOTÉ LE PROJET DE CONVENTION

Genève, 10. — La conférence du travail a clos ses travaux aujourd'hui après avoir voté le projet de convention sur la réparation des accidents du travail.

Ce projet a été voté par 83 voix contre 8 et un certain nombre d'abstentions. La grande majorité des patrons s'est abstenue.

LES RÉSULTATS DES TRAVAUX

Genève, 10 — Dans leur discours de clôture, MM. Bénès et Albert Thomas ont brièvement rappelé les résultats de la 7e Conférence du Travail ; ceux-ci se résument dans le vote de quatre projets de convention, dont trois intéressent l'ensemble des travailleurs et l'autre une profession nombreuse : la boulangerie.

Les projets de convention concernent l'égalité de traitement des travailleurs nationaux et étrangers victimes d'accident du travail, le travail de nuit dans les boulangeries, la réparation des accidents du travail ; enfin, les maladies professionnelles.

D'autre part, la Conférence a décidé d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine session, si possible en 1927, la question de l'assurance-maladie, les autres branches de l'assurance sociale seront examinées, elles aussi ultérieurement.

Les plus values des fonds de commerce

M. CAILLAUX PRENDRA UNE DÉCISION D'ICI PEU

Paris, 10. — Le ministre des Finances a reçu ce matin une délégation parlementaires composée de MM. Penancier, sénateur, Louis Rollin, Levasseur, Marcel Héraud, députés.

Cette délégation venait entretenir M. Caillaux des propositions de loi et de résolution déposées par M. Rollin et un grand nombre de ses collègues, tendant à supprimer l'application de l'impôt sur le revenu aux plus-values réalisées dans les ventes de fonds de commerce, plus-values qui constituent un accroissement de capital et non pas de revenu.

Après l'exposé qui lui a été fait par M. Rollin le ministre des Finances a donné immédiatement des ordres pour que, conformément aux instructions de ses prédécesseurs, aucune action ne soit exercée pour le recouvrement de cette imposition et que toute poursuite soit aussitôt arrêtée.

Il a promis à la délégation que sur le fond même de la question, il aurait pris une décision dans un délai de 15 jours.

De l'échange de vues qui a eu lieu, il est permis de penser que cette décision répondra au vœu du commerce français.

M. MAURRAS INCULPÉ DE MENACES DE MORT

Paris, 10. — M. Charles Maurras, directeur de l'« Action Française » convoqué par M. Villette, juge d'instruction, s'est présenté cet après-midi, à 2 heures, à son cabinet

Le magistrat l'a inculpé de menaces de mort.

Aucun incident ne s'est produit quand M. Maurras a quitté le Palais de Justice.

23 VICTIMES D'UNE COLLISION DE TRAMWAYS

Paris, 10. — Ce matin, à Clamart, deux tramways sont entrés en collision.

Vingt-trois personnes ont été blessées dont trois grièvement.

49 VICTIMES D'UN DÉRAILLEMENT

Brisbane (Australie), 10. — Un train-poste de Brisbane à Rockhampton a déraillé la nuit dernière à Gympie. Une des voitures a été projetée par-dessus un pont et est tombée dans un ravin ; il y a eu neuf tués et une quarantaine de blessés.

17 VICTIMES D'UN COUP DE GRISOU

Sturgis, 10. — Après avoir vérifié la liste des mineurs travaillant à la mine Ouest-Kentuo où a eu lieu un coup de grisou hier, on annonce que dix-sept mineurs manquent, qui ont probablement péri.

Une locomotive est tombée d'un pont en construction à Lens

Mercredi, vers 1 heure 30, un train de marchandises, composé de 31 wagons, sortait des voies de débarquement de la Petite Vitesse de la gare de Lens. La manœuvre consistait à prendre une des voies principales dans la direction de Bully pour ensuite, en marche arrière, rentrer dans les voies de garage de la gare.

Par suite d'une fausse manœuvre, l'enquête ouverte établira exactement les faits, le train lancé à vive allure, pour ne pas encombrer la voie principale, s'engagea sur une voie en impasse, donnant sur le pont en construction au-dessus de la route de Liévin.

Malgré les efforts du mécanicien qui serra les freins et renversa la vapeur, le convoi ne put s'arrêter. La lourde machine entraîna un heurtoir placé à quelques distance de la tête de culée dudit pont, la locomotive passa au-dessus de la culée et tomba dans le vide d'une hauteur de quatre mètres.

Le mécanicien et le chauffeur ayant aperçu le péril, sautèrent de la machine. Ils ne furent aucunement blessé.

La locomotive gît, couchée sur le flanc, au pied de la culée, sur le trottoir de la rue de la Bataille. Un wagon complètement démoli se trouve à cheval sur le bord supérieur du nouveau massif de maçonnerie.

La circulation n'a pas été interrompue sur la route de Liévin. Il n'y a heureusement aucune victime.

Le wagon de secours arriva promptement, ainsi qu'une grue de 50 tonnes venant de Fives et conduite par M. Grellier, inspecteur de la traction, chargé de la conduite du relèvement de la locomotive.

On remarquait sur les lieux de l'accident : MM. Pelletrau, ingénieur principal de l'exploitation à Douai ; Lelièvre, inspecteur principal-adjoint ; Flinois et Caillotin, ingénieurs-adjoints de la traction ; Loisillon, inspecteur de la traction ; Vallet, inspecteur divisionnaire ; Demaux, sous-ingénieur de la voie ; Maréchal, chef de la gare de Lens.

Les opérations de relèvement seront terminées jeudi ; déjà, plusieurs wagons déraillés ont été remis sur rails.

Les dégâts matériels sont assez importants.

LA FÊTE DE GAYANT A DOUAI

La municipalité douaisienne organise à l'occasion de la Fête Communale, un Carnaval d'Eté avec voitures fleuries, chars, etc...

Ce carnaval aura lieu de 14 h. 30 à 18 h. 30, avec un défilé auquel prendront part plusieurs musiques.

Des primes seront offertes aux Sociétés et Groupes, suivant leur composition, leur effectif, et leur distance de résidence.

Toutes les propositions, accompagnées de photographies ou dessins, articles de journaux, etc., devront parvenir à la mairie de Douai (Secrétariat des Fêtes) avant le 20 juin prochain.

Le programme des réjouissances du dimanche de Gayant comportera également un départ de quatre ballons avec Rallyes pédestre, cycliste, motocycliste et automobiliste.

Un grand concert sera donné par une musique importante.

Le soir, grand bal public.

De nombreuses attractions foraines seront installées place du Barlet.

Un Congrès de propriétaires à Lille

Sous le nom de Congrès de la propriété bâtie, un Congrès de propriétaires s'ouvrira jeudi à Lille à la salle de la Société Industrielle, rue de l'Hôpital-Militaire M. J. Larmeroux en sera le président d'honneur, M. Wante, de Tourcoing, le secrétaire général.

Au programme sont inscrites les questions suivantes :

1. Un rapport de M. Henri Wante, relatif à la législation d'après-guerre ; 2. Un exposé de M. Deleneuville, ancien contrôleur des contributions directes, des questions fiscales dans les R. D. ; 3. Un rapport de Me Derwaux, avocat-conseil de la Fédération des Syndicats de propriétaires des R. D. sur la propriété commerciale et la question des brasseurs ; 4. Un rapport de Me Paul Petit, avocat conseil de la Chambre syndicale des propriétaires de Cambrai sur un nouveau mode d'expropriation sans indemnité préalable ; 5. Un rapport de Me Bellet, avocat à la Cour d'appel de Paris, sur la propagande.

Le 13 juin, un grand concert est prévu à la Salle Industrielle.

On peut se procurer des places à la permanence du congrès, Pavillon Touristique des « Amis de Lille », place de la Gare.

Le prix des places est fixé comme suit : Pour tous, 3 fr. ; premières, 6.50 ; secondes, 5 fr.

Au cours de la journée de mercredi, de nombreux congressistes sont arrivés à Lille.

Conseil de Préfecture du Nord

LES ELECTIONS MUNICIPALES

Au cours de la journée de mercredi, le Conseil de Préfecture du Nord a validé les opérations électorales de **Nieppe, Steenvoorde, Wormhoudt, Zuydcoote.**

Par contre, l'élection de M. Louis Baudhuin à **Paillencourt** est annulée, ainsi que celle de M. Abel Vermersch, à **Warhem.**

DERNIERE HEURE

M. Painlevé, à Rabat

Rabat, 10. — M. Painlevé et M. Laurent Eynac ont atterri à Rabat, ce soir, à 5 h. 40.

A son arrivée sur le terrain, le Président du Conseil est reçu par le maréchal Lyautey.

Le sultan s'est fait représenter par le grand vizir, et Maddour Ben Ghabrit.

Le Président est salué par de très nombreux assistants qui l'acclament.

Dès l'atterrissage M. Painlevé et M. Laurent Eynac, prennent contact avec le maréchal sur le terrain même d'aviation, et s'écartant, s'entretiennent longuement et cordialement.

Les attaques d'Abd el Krim se multiplient

Fez, 10 — Les informations de ces jours derniers confirment que l'ennemi exerce une vive pression sur nos secteurs de l'Ouest et qu'Abd el Krim a échoué dans sa marche vers Fez.

La pression ennemie dans le secteur d'Ouezzan, s'est manifestée par de nombreuses infiltrations de Djebalas et de Rhounas dissidents le long de l'Oued Zess.

Les premières actions du groupe Colombat dans cette région, ont permis à la situation d'évoluer en faveur des troupes françaises.

Le poste de Tafrant, violemment attaqué, a rejeté l'ennemi.

M. Caillaux entend faire une politique d'excédent budgétaire

Paris, 10. — La Commission des finances de la Chambre s'est réunie sous la présidence de M. Vincent Auriol. Elle a décidé d'accepter sans discussion, les économies proposées par le Sénat et acceptées par le ministre.

La Commission a seulement rétabli de sa propre initiative les textes votés par la Chambre en ce qui concerne les fonctionnaires et les mutilés, ce qui entraîne un supplément de dépenses de 86 millions.

Malgré ces rétablissements, elle a consenti, d'accord avec le Sénat, à un milliard 69 millions de réductions.

Le ministre des finances a exposé que son premier souci avait été de faire en sorte que toutes les dépenses de l'Etat fussent couvertes par l'impôt.

TOUTES LES DÉPENSES COUVERTES PAR L'IMPOT

Le ministre a précisé qu'il entendait faire un politique d'excédent budgétaire.

M. Caillaux a déclaré qu'il n'estimait pas, en résumé, qu'on put assainir aussi longtemps qu'on était obligé d'emprunter.

En somme, pour le budget de 1925, il faut se rapprocher le plus possible de la couverture totale des dépenses.

Pour le budget de 1926, cette couverture totale doit être assurée et comporter même des excédents budgétaires.

D'autre part, la Commission a adopté le projet relatif à la création d'un secrétariat général des P. T. T.

M. ARISTIDE BRIAND DE RETOUR A PARIS

Genève, 10. — M. Aristide Briand, accompagné de M. Peycelon, directeur de son cabinet, a quitté Genève ce soir, se rendant à Paris en automobile.

Il s'arrêtera en chemin pour passer la nuit et arrivera à Paris très vraisemblablement demain pour l'heure du déjeuner.

FEUILLETON DU 11 JUIN 1923. — N° 33

— Non... demain dans la matinée.

— C'est entendu... Ma femme va balayer, faire les vitres, essuyer la poussière.

— C'est cela... Au revoir... mon cher confrère.

— Sans ironie ?

— Non... non... On causera quelquefois... Vous me lirez vos œuvres... si je puis vous aider à les caser...

— Oh ! merci d'avance...

L'immeuble dont le concierge-romancier avait, comme il le disait, la gérance, appartenant au comte de Gueslin, était situé dans l'île Saint-Louis.

Perdue au fond d'une petite rue déserte et silencieuse, comme il en existe seulement dans nos sous-préfectures françaises, la maison se trouvait habitée bourgeoisement.

Il y régnait une paix profonde, développant, sans nul doute, les goûts littéraires de M. Malivoire, pipelet par accident et candidat perpétuel à l'immortalité.

Était-ce le hasard qui amenait dans ces parages ignorés, lointains, car à Paris tout ce qui ne touche pas au boulevard, au centre, est lointain, Louis Petit, le nouveau locataire qui « emballait » M. Malivoire ?

Ou plutôt le besoin de silence et de solitude, lui faisait-il chercher dans ce coin retiré de la cité, berceau de l'antique Lutèce, le logis paisible, en contraste avec sa vie agitée de reporter ?

En tout cas, ce Louis Petit ressemblait furieusement à l'agent de la sûreté dénommé Petit-Louis, compagnon de ce Jacques-Grand, lequel, sous le nom de Jacques Bourdon, émerveillait de ses prouesses, en la sauvant des attaques des malandrins, la femme colosse surnommée la mère Têtes-y — parce qu'il en cuisait, si on s'y frottait — la cabaretière de la berge d'Auteuil.

S'il s'agissait des deux compagnons, ils avaient évidemment un plan.

Louis Petit, locataire de M. de Gueslin, faisait la conquête de M. Malivoire, qui, le jour même, traçait son portrait à sa femme et à sa fille.

Instantanément, lorsqu'elle le vit le lendemain, malgré sa petite taille et son ventre bientôt bedonnant, il plut à madame Malivoire.

Mademoiselle Malivoire le déclara « sigolo », ce qui ne laissa pas que d'estomaquer l'honnête et grave auteur du « Bonhomme Sancho », très sévère pour les incartades de langage.

La première semaine de son installation, — les meubles indispensables et deux valises bourrées de lettres et papiers, avec une grande malle, « le bagage du sage », déclarait M. Malivoire, — ne s'était pas écoulée que concierge et locataire confraternisaient

Le reporter proclamait tout bonnement géniale l'œuvre philosophico-littéraire que perpétrait lentement, à ses heures de loisir, le soir surtout, quand tout dormait, l'auteur du « Bonhomme Sancho ».

Sa vie à lui paraissait très régulière, très rangée, quoiqu'il ne fût guère au logis.

Parti de très bon matin, il ne rentrait fort souvent qu'après neuf ou dix heures du soir.

M. Malivoire le guettait.

Il pénétrait généralement, dans le petit réduit, une pièce attenant à la loge, qui se composait de deux chambres, dont une où couchait sa fille Eugénie, et le réduit en question, dont il avait fait son cabinet de travail, étant jadis la chambre de son fils.

On causait littérature, et même reportage.

— T